

VIVRE SA VILLE AVEC SON HANDICAP

Je me suis promenée avec Christine qui vit comme moi à Joinville. Je lui laisse la parole.

« J'ai 36 ans, suis handicapée et dois vivre en fauteuil roulant. J'habite Joinville depuis 4 ans dans une résidence aménagée pour les gens comme moi.

Je suis pleine de vie et d'optimisme, active, j'ai besoin de me déplacer souvent. J'ai comme vous des besoins quotidiens et des envies. J'ai besoin de faire des courses, me rendre à la banque, chez le coiffeur, dans ma famille et chez des amis. J'adore le cinéma et le théâtre. J'aimerais participer à des activités qui me permettraient de rencontrer d'autres personnes pas obligatoirement invalides comme moi (la musique, les arts manuels).

Mais pour réaliser ces choses simples, il faut se déplacer et là les choses se compliquent sérieusement. Mon fauteuil, indispensable, coûte 8000 €. L'ennemi numéro un de mes pneus qui peuvent crever : les verres cassés sur les trottoirs et il y en a beaucoup. Autre problème important pour moi ce sont les déjections canines car quand je rentre chez moi, je reste sur mon fauteuil et je ne peux pas nettoyer mes roues. Je vous laisse imaginer l'angoisse que j'ai de rouler dessus.

A Joinville un net effort d'aménagement de trottoirs a été fait. Mais pourtant d'autres obstacles viennent me compliquer l'existence, m'allonger le temps des déplacements sans compter l'insécurité quand je suis obligée de rouler sur la rue à cause de voitures mal garées, de gros objets laissés à l'abandon ou des travaux inachevés qui obstruent le passage du fauteuil roulant.

Une fois enfin arrivée, encore des obstacles : très peu de magasins accessibles par rapport à l'ensemble des commerces, une seule banque adaptée dans le haut de Joinville, des guichets de banques et des boîtes aux lettres hors d'atteinte. Se déplacer relève du parcours du combattant surtout à Joinville. Mais malgré tout Joinville est une ville très accueillante et très agréable»

Merci Christine de ce témoignage. Mais finalement ne sommes-nous pas tous concernés ? Directement ou indirectement ? Momentanément ou durablement ? Promener son enfant dans une poussette, se déplacer quand on est fragilisé par l'âge, par un accident ou une maladie...

Et pour tous traverser la rue, rouler en vélo...

A chacun de nous de veiller à être attentif à l'autre et à ne pas alimenter l'insécurité que cette situation génère. A l' « Etat » de légiférer dignement. Mais c'est à la municipalité, la plus proche de la vie quotidienne, de s'organiser pour veiller à ce que tous les habitants puissent au minimum se déplacer en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

Christine Martin